



Mâcon, le 25 avril 2020
14h45

INFORMATION

Mobilisation de l'État en soutien au secteur culturel en Saône-et-Loire

L'État se mobilise pour apporter son soutien au secteur culturel. En Saône-et-Loire, on compte treize librairies indépendantes. Comme les autres établissements culturels, théâtres, cinémas et musées, ces entreprises ont dû fermer leurs portes au public durant le confinement.

Pour accompagner les acteurs de la filière « livre », la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a engagé une concertation avec le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence Livre et Lecture Bourgogne-Franche-Comté pour identifier et accompagner les librairies en difficulté. Celles-ci pourront bénéficier d'un soutien financier additionnel aux mesures gouvernementales applicables à toutes les entreprises (chômage partiel, report de charges...) grâce à un fonds d'intervention dédié qui a été créé sous l'égide du Conseil national du livre (CNL).

La mobilisation des services de l'État s'étend à l'ensemble du secteur culturel. Dans le monde du spectacle, les avances sur subvention ont ainsi été portées exceptionnellement de 50 % à 96 % afin d'éviter une rupture dans le versement des salaires et le paiement des contrats passés.

Au 17 avril, 1 375 992 euros ont ainsi été versés aux grandes institutions locales du département, notamment la Scène nationale à Chalon-sur-Saône, la Scène nationale à Mâcon, « La Cave à Musique » à Mâcon, la Compagnie de cirque « du Hanne-ton » et la Compagnie de cirque « entre Chien et Loup ».



www.saone-et-loire.gouv.fr
Suivez-nous sur Twitter et Facebook @Prefet71